



CADRE RESERVE A L'ORGANISATION NE PAS REMPLIR...

- Banque et N° du chèque : Formulaire mal rempli ! Il manque :
 Espèces : Signature Signature abandon de recours
 Croix garantie individuelle accident La somme de :

Nom : Prénom :
 Adresse : Code postal :
 Ville : Téléphone :
 E-mail * (Attention d'écrire lisiblement svp) :

* Il est plus facile et plus rapide pour nous, de vous contacter par mail (merci de votre compréhension)

Signature (Présentation obligatoire du P.C le jour du roulage, + mention « Lu et approuvé ») :

ATTENTION : CLUB = CIRCUIT CLUB du 31/05/2008 Horaires de roulage : 9h-12h30 et 14h-17h30 !		NB	TOTAL
ATTENTION : F1 = CIRCUIT F1 du 14/07/2008 horaires de roulage : 9h-12h30 et 14h-17h30 !			
1 dossier par véhicule L'inscription comprend : RC des concurrents entre eux (dommage corporel) RC du concurrent vis-à-vis de ses passagers ou de son coéquipier MARQUE : MODELE :	CIRCUIT CLUB 170 €		
	CIRCUIT F1 230 €		
	CIRCUITS CLUB+F1 360 €		
PILOTE SUPPLEMENTAIRE 25 € par pilote et par circuit	Pilote supplémentaire CIRCUIT CLUB		
	Pilote supplémentaire CIRCUIT F1		
	Pilote supp CIRCUITS CLUB+F1		
REPAS MIDI TRAITEUR 20 € par personne et par circuit voir : http://www.vvl63.com/menus.htm	CIRCUIT CLUB		
	CIRCUIT F1		
	CIRCUITS CLUB+F1		
Assurance individuelle Pilote (facultatif) 7 € par pilote et par circuit Voir détails : http://www.vvl63.com/pdf/magnyCours08.pdf	CIRCUIT CLUB		
	CIRCUIT F1		
	CIRCUITS CLUB+F1		
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEUR(S) (exigé par la direction du circuit)	CIRCUIT CLUB		
	CIRCUIT F1		
	CIRCUITS CLUB+F1		
BOX 48m² circuit F1 uniquement 170 € (caution 200 €)	CIRCUIT F1		
Faire 1 chèque par circuit, pour les participants aux 2 manifestations.		TOTAL	

ATTENTION : Pour les 2 sorties ROULAGE LIBRE SANS SERIES !

POUR LA SORTIE CIRCUIT CLUB → COUPON A RENVoyer AVANT LE 28 MAI 2008 !

Accompagné du règlement à l'ordre de Volant Vitesse Loisirs 63 (le chèque de réservation ne sera encaissé qu'après la manifestation) à l'adresse suivante : **Volant Vitesse Loisir 63 Carrosserie J-P Vincenot ZA des Gardelles 63200 MALAUZAT**

→ (Tout désistement devra être accompagné d'un justificatif valable pour donner droit à un examen en vue d'un avoir ou autre)

→ **OBLIGATIONS : BRIEFING OBLIGATOIRE (PAS D'ACCES A LA PISTE SANS BRIEFING)**

- Port du casque obligatoire, 2 rétroviseurs extérieurs, permis de conduire, assurance en cours de validité, arceau conseillé

→ • **Nuisance sonore : 100 db à 75% du régime moteur (norme FFSA)**

- Barbecue interdit, alcool strictement interdit, respect du site et des sanitaires (se référer au règlement du circuit : <http://www.vvl63.com/docMagny.htm>)

- Respect des zones d'évolution des véhicules, accompagnateurs derrière les barrières de sécurité

- Remorques et véhicules d'accompagnement hors du paddock

La manifestation reste soumise à l'autorité des dirigeants du circuit de Magny-Cours qui peuvent à tous moments l'interrompre dès lors qu'ils jugent que la sécurité n'est plus assurée. Journée à but non lucratif sans compétition ni chronométrage.

Volant Vitesse Loisir 63
 Carrosserie J. P Vincenot ZA des Gardelles 63200 MALAUZAT
 tél: 04.73.38.40.46 - mobile 06.33.88.76.72 - fax : 04.73.38.87.44 <http://www.vvl63.com>



ABANDON DE RECOURS

Pilote n°1

Assurance responsabilité civile incluse

Je soussigné : Mme, Mlle, M :

Domicilié.....

Véhicule:

Marque :

Type :

Immatriculation :

Assurance :

N° de contrat :

.....
Déclare par la présente entreprendre les séances de roulage libres, à mes risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même et tous les ayant droits, à tout recours, à quelques titres que ce soient, contre les propriétaires et exploitants du site (du circuit de Magny-Cours et VVL63) et son président, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter chaque article.

M'engage à respecter immédiatement les demandes et consignes du responsable de piste.

Accepte le port du casque.

Reconnaît être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.

Déclare prendre d'éventuel passagers à leurs risques et périls sous mon entière responsabilité.

Reconnaît être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerai avec mon véhicule, aux infrastructures (clôtures, quilles, endommagement de la piste ...) et m'engage à en rembourser les frais occasionnés sur la base du devis établi par le circuit de Magny-Cours.

Certifie que mon véhicule est garanti pour tous les dommages causés au tiers par mon véhicule.

Une assurance responsabilité civile est comprise pour le conducteur et pour le(s) Pilote(s) supplémentaire(s).

L'assurance facultative de 7 € (individuelle accident) couvre uniquement le pilote en dégât corporel. Elle n'est pas comprise dans l'inscription de la voiture.

Fait à : Le :

Signature (lu et approuvé)

ABANDON DE RECOURS

Pilote n°2

Accès à la piste pilote(s) supplémentaire(s)
25 € obligatoires

Je soussigné : Mme, Mlle, M :

Domicilié.....

Véhicule:

Marque :

Type :

Immatriculation :

Assurance :

N° de contrat :

.....
Déclare par la présente entreprendre les séances de roulage libres, à mes risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même et tous les ayant droits, à tout recours, à quelques titres que ce soient, contre les propriétaires et exploitants du site (du circuit de MAGNY-COURS et VVL63) et son président, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter chaque article.

M'engage à respecter immédiatement les demandes et consignes du responsable de piste.

Accepte le port du casque.

Reconnaît être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.

Déclare prendre d'éventuel passagers à leurs risques et périls sous mon entière responsabilité.

Reconnaît être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerai avec mon véhicule, aux infrastructures (clôtures, quilles, endommagement de la piste ...) et m'engage à en rembourser les frais occasionnés sur la base du devis établi par le circuit de MAGNY-COURS.

Certifie que mon véhicule est garanti pour tous les dommages causés au tiers par mon véhicule.

Une assurance responsabilité civile est comprise pour le conducteur et pour le(s) Pilote(s) supplémentaire(s).

Tout pilote supplémentaire devra obligatoirement s'acquitter du prix de 25 € pour l'accès à la piste

L'assurance facultative de 7 € (individuelle accident) couvre uniquement le pilote en dégât corporel. Elle n'est pas comprise dans l'inscription de la voiture.

Fait à : Le :

Signature (lu et approuvé)



ENGAGEMENT PERSONNEL

Dans le cadre de la journée organisée par le 2008, je soussigné(e)
M....., né(e) à (.....) le.....
demeurant.....

dégage la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS de toute responsabilité, au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager, un salarié du Circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit, en ce compris les deux pistes :

- piste F1,
- piste Club.

Je déclare également :

- être en bonne santé,
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler à la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS.

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- Pile de pneus (tarification à la pile) : 118,50 €HT
- Toile caoutchouc (5m linéaire, 128 €HT / m) : 640,00 €HT
- Rails de sécurité (unité : 4m) : 150,00 €HT
- Absorbants – par sac de 20 kg : 22,80 €HT
- Poteau de rails de sécurité (à l'unité) : 150,00 €HT
- Extincteur (à l'unité) : 120,00 € HT
- Astroturf (par mètre carré) : 200,00 €HT
- + TVA 19,6 %

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit de NEVERS MAGNY COURS, en ce compris les deux pistes ci-dessus visées, dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

A MAGNY-COURS

Le.....